



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARCANGUES
DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 AVRIL 2025**

Le Conseil d'administration s'est réuni le quinze du mois d'avril deux mil vingt-cinq à 18h heures et 30 minutes.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Philippe ECHEVERRIA, Président,

Etaient présents : M. MAISTERRENA Didier, Mme FAVRE Nathalie, Mme DUCOURNAU Marcelle, Mme DACHARY Sylvie, Mme BONNARDET Marlène, Mme Marie-Christine CAZAUX, membres élus.

: Mme OURKHIA Annette, M. SAMARAN Max, Mme ALDASORO Sylvie, membres nommés.

Secrétaire de séance : Mme BONNARDET Marlène

Absents excusés :

M. AGUERRE Roger

Mme GRACIET Danièle

Mme HARAN Corinne ayant donné pouvoir à M. MAISTERRENA Didier

Mme HIRIBARREN Marie

Mme MEILLEURAT Martine

Mme SALABERRY PICOT Victoire

Mme THOMAS Nélize

Nombre de membres en exercice : 17

Date de la convocation : 11 avril 2025

Nombre de membres présents : 10

Date d'affichage : 11 avril 2025

Nombre de membres ayant pris part au vote : 11

Pour : 11 Contre : Abstention :

Délibération n° 2025/12

C.C.A.S. : vote des subventions 2025

M. le Président explique au Conseil d'administration que la collectivité a veillé à recevoir des dossiers de demande de subvention formalisés de la part des associations. Toutefois, il n'est pas possible de répondre favorablement à toutes ces demandes.

M. le Président propose aux membres de l'assemblée de voter pour l'exercice 2024 les subventions détaillées dans le tableau ci-dessous :

Article	ASSOCIATIONS	Proposition
65748	ALLIANCE 64	250 €
65748	Association Prévention routière	150 €
65748	Association des parents de Matignon	300 €
65748	Banque Alimentaire	400 €
65748	Biarritz Osagarri	500 €
65748	Croix Rouge	200 €
65748	Handisport Pays basque	300 €
65748	Secours catholique	320 €
65748	Les restaurants du Coeur	250 €
	TOTAL	2.670 €

Après avoir entendu les explications, le Conseil d'administration :

VOTE les subventions proposées pour l'exercice 2025,

AUTORISE M. le président à réaliser les opérations administratives, budgétaires et comptables correspondantes.

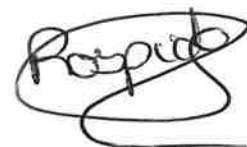
Adopté à l'unanimité.

Le Président

CENTRE COMMUNAL
 D'ACTION SOCIALE
 MAIRIE
 64200 ARCANGUES

M. Philippe ECHEVERRIA

La secrétaire de séance,



Mme Marlène BONNARDET